

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-069

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 15 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit le quinze du mois de mai à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente à Irais, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

19 présents + 7 pouvoirs (26 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacky METAY, Jacky PRINCAY
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Jacques CHAUVEAU, Micheline REAU
- ✓ Commune de Tessonnrière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent :

- ✓ Commune d'Irais : Jérémie CHEVALIER

7 pouvoirs :

- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à J. JOZEAU
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à J. CHAUVEAU
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à C. SERVANT
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à M. NOLOT
- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à M. REAU
- ✓ Huguette ROUSSEAU a donné pouvoir à J. METREAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à J. METAY

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Jean-Pierre CESBRON, Maryse CHARRIER, Mathias DIXNEUF, Joël MEUNIER, Claire SAINCOURT, Jean Michel PROUST, Huguette ROUSSEAU

Jacques METREAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Lundi 07 mai 2018

FINANCES FISCALITE COMPTABILITE Tarif vente d'un composteur sur le budget « Déchets »

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de fixer à 10 € TTC le prix de vente d'un composteur.

Le Président, Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20180515-D2018069-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 23-05-2018

Publication le : 23-05-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48